

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**Séance du 02 juillet 2015 à 20 heures 30.**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : MOREAU Denis, TARBY Alexandra (1^{er} Adjoint), REVERDY Laurent (2^{ème} Adjoint), JEUDY Bernard, JEANNIN Jean-Philippe, JACQUEMARD Fabien, PIQUET David, VERGOBY Cyril.

Absents excusés : MAITREJEAN Hubert (procuration MOREAU Denis)

Absents : BOECK Stéphane,

Secrétaire de séance : JEANNIN Jean-Philippe

Convocation : 23/06/2015

Affichage : 23/06/2015

Votants : 9

- Approbation du dernier compte rendu séance CM du 27/04/2015 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR**1°) Avenant Maitrise d'œuvre BEREST n°1:**

La rémunération de l'article 7 de l'acte d'engagement du marché de base est modifié comme suit en fonction du coût prévisionnel du marché de travaux : $148\,654.50 \times 5\% = 7\,432.72 \text{ € HT}$

Le CM adopte à l'unanimité l'avenant BEREST n°1.

2°) Commission bois:

Laurent Reverdy donne lecture du compte rendu de la commission bois réunie le 18/06. Concernant le paragraphe des pénalités émises par l'ONF, le CM constate que les pénalités sont inégalement réparties au regard des constatations faites.

3°) Délibération tarif vente lots herbes sur pied 2015:

Le CM décide de reconduire le tarif des ventes d'herbes pour l'année 2015.

4°) Proposition Arrêté de mise en place de 2 stops carrefours Route de Californie et St Germain

Le CM approuve à l'unanimité la proposition de remplacer les « Céder le passage » par des stops (croisement route de Californie et pont St Germain). Un arrêté municipal sera pris.

5°) Programmation petits travaux communaux

Le Maire rappelle les petits travaux listés en cours.

Concernant la couverture toiture des garages la décision sera prise dans l'attente d'un troisième devis.

6°) Divers:

- Travaux RD : refus subvention sur réserve parlementaire de la député du Jura.
- Accord subvention du Conseil Général dans le cadre des amendes de police : montant 7 500 €.
- Remplacement store secrétariat de mairie : Monsieur Store : 326.40 HT
- Réfection de deux chemins ruraux par les entreprises Benetruy et Coquet pour un montant de 2 612.50 € HT.
- Le Maire informe qu'il a été sollicité par une Colonie de vacances sur Champagnole, intéressée par un projet pêche à l'étang moyennant une redevance de 200 €, avec étalement sur 7 journées en juillet/août, avis favorable du CM.
- Mr Jacquemard fait part d'incivilité par quelques jeunes, des bottes de foin ont été déversées dans l'Angillon. Le Maire rappelle également que régulièrement des bouteilles de bière sont cassées et non ramassées aux abords de la mairie.
- Le Maire informe le CM de l'agression subie par le boulanger et son employé dans la nuit du 01/07 à 4 h du matin.

La séance est levée à 22 H 15

Le Maire,
Denis MOREAU